



Le Réseau

Publication de l'OVR-CH

N° 43 - Avril 2012

Partenariats - Société civile - Solidarité civique

L'année dernière a été, pour notre association, profondément marquée par des contacts de tous ordres avec des autorités officielles, tant suisses que roumaines. Les différentes manifestations liées au centenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et la Roumanie nous ont permis d'avoir la confirmation que notre ONG est pleinement reconnue comme membre à part entière de la société civile et que son engagement civique

l'est tout autant. Cette reconnaissance officielle doit aussi nous rendre attentifs à la *visibilité* et à la *lisibilité* de notre engagement. Il n'y a pas seulement ce que nous faisons ; il y a aussi l'image que nous donnons de notre mouvement et celle que les autres perçoivent de nous, tant en Suisse qu'en Roumanie.

Nous ne faisons pas de politique politicienne et c'est probablement parce que nous n'en faisons pas que les autorités diplomatiques nous consultent à cause de nos partenariats concrets et suivis, et de notre bonne connaissance du terrain. Deux exemples. Dernièrement, une délégation de notre Comité a été invitée à l'Ambassade de Roumanie pour discuter de l'opportunité d'une rencontre des différentes associations en relation de partenariat avec la Roumanie. S.E. Madame OPRIȘ, Ambassadeur en Suisse depuis l'automne dernier, nous en dira plus lors de l'Assemblée générale. Par ailleurs, prochainement, il est aussi prévu de rencontrer une délégation de journalistes, responsables de médias roumains, en visite en Suisse sous la coordination du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) et de l'Ambassade suisse à Bucarest.

A côté de l'impact officiel, notre mouvement attire aussi le regard plein d'intérêt de personnes privées, qui ont été amenées à découvrir l'OVR de différentes manières. Le hasard des rencontres et la richesse des échanges font que la mouvance *Opération Villages Roumains* va être analysée par deux regards extérieurs à l'association. Le premier sera celui de M. Viorel HÂRȘAN, étudiant roumain à l'Université de Fribourg ; il présentera une évolution de la dimension civique d'OVR et l'impact qu'il a eu en Roumanie, vu de l'extérieur. Le second, abordera l'évolution de la société civile en Roumanie même, ainsi que l'impact qu'un mouvement comme OVR a pu avoir sur l'évolution de l'engagement civique dans le pays ; il sera présenté par Mme Violeta BARBU, historienne, membre de l'Académie roumaine, et elle-même engagée dans la société civile de son pays. Le premier regard, externe, sera présenté à l'Assemblée générale de cette année-ci ; le second, interne, le sera lors de l'Assemblée générale de l'année prochaine. Un beau « cycle » en perspective !

Le Comité

Sommaire

- **Edito**
Partenariats - Société civile - Solidarité civique
- **Assemblée générale d'OVR-CH**
Décentralisée à Lausanne-Ouchy
- **Contribution suisse à l'élargissement**
Fonds pour les « Partenariats »
- **Monsieur Jean-Hubert Lebet**
. Nouvel ambassadeur à Bucarest
. *Premières impressions de Roumanie*
- **Vevey rend hommage à Mihai Eminescu**
Journée nationale de la culture roumaine
- **Projet « Pompiers »**
. Point de la situation
. La Confédération et notre projet
. Un camion-incendie pour le centre de Gherla
- **La recherche historique en Roumanie**
Les enjeux institutionnels (1)
- **OVR dans une revue historique roumaine**
Fundatia Culturală Memoria
- **Le nouveau site Internet d'OVR-CH**
Premières tendances
- **Domaines d'engagement de nos membres**
Vue d'ensemble
- **Nouvelles de Roumanie**

Textes : Mmes & MM. Violeta BARBU, Francisc GIURGIU, Rose-Marie KOCH, Eric OGUEY, Christophe PRAZ, Pascal PRAZ, Hubert ROSSEL

Photos : Pierre LEBACQ, Famille LEBET, Ivette MORATTEL VILLALOBOS, Hubert ROSSEL, CSI Bagnes, www.panoramio.com

Mise en page : Hubert ROSSEL

Assemblée générale d'OVR-CH délocalisée

Lausanne-Ouchy, salle de paroisse du Sacré-Cœur

Faute d'être accueillie par une association OVR, comme le veut la tradition, l'Assemblée générale d'OVR-CH aura lieu à Lausanne, organisée par le Comité. La mise sur pied de cette rencontre a été rendue difficile, d'une part, parce que, peu nombreux, vos élus résident aux quatre coins de la Romandie, d'autre part, du fait que, ce jour-là, auront lieu « les 20 km de Lausanne ».



www.panoramio.com-54828717

Pas de panique ! Vos élus vous attendent avec le sourire dans une salle accueillante à quelques minutes de marche de l'arrêt M2 « Les Délices ». Si la voiture est vraiment incontournable, un parking gratuit a été mis à votre disposition, à proximité de l'arrêt M2 « Les Croisettes », par la Fondation ISREC, bien signalée dès la sortie de l'autoroute à Vennes. Vous aurez ainsi le plaisir d'une confortable visite nord-sud de la capitale vaudoise.

Côté programme, il faudra bien passer par les points statutaires, dont nous vous recommandons tout particulièrement les points 8 et 9. A cet égard, d'avance un chaleureux merci à l'une ou l'autre personne qui voudra bien consacrer quatre à cinq samedis matin à la pérennité de notre OVR-CH. Travail dans la bonne humeur et convivialité assurés.

En fin de matinée, S.E. Madame OPRIȘ, Ambassadeur de Roumanie à Berne, et M. Marc VUILLEUMIER, Conseiller municipal à Lausanne, apporteront leur message.

L'après-midi sera consacrée à l'information.

M. Viorel HÂRȘAN, étudiant roumain à l'Université de Fribourg, nous présentera son mémoire analysant, entre autres, les effets de l'OVR sur la société civile roumaine. Enfant, il a lui-même vécu, dans son village du Mureș, les échanges d'un partenariat roumano-suisse auquel sa famille a contribué.

Suivra la partie technique vouée à « la contribution fédérale à l'élargissement » qui entre dans sa phase de mise en œuvre. Nos invités, M. Thomas KUGLER, en charge du dossier à la DDC, et un représentant du Bureau de consultants KEK/CDC, qui finalisent actuellement les conditions de mise à l'enquête des projets « Partenariats », vous diront tout. La publication des formalités d'accès à un financement étant annoncée pour le mois de mai, vos questions devraient enfin trouver des réponses définitives.

Bienvenue à Lausanne le samedi 28 avril, dès 9h30

Renseignements et inscriptions : rosemarie.koch@sunrise.ch (021 634 76 26)

Rose-Marie KOCH

Contribution suisse à l'élargissement

Fonds pour les « Partenariats »

Afin de pouvoir vous informer, le président et la secrétaire d'OVR-Suisse ont rencontré, début mars, le responsable du bureau KEK, organisme intermédiaire du Fonds pour les « Partenariats ».

L'appel à projets aura lieu d'ici fin avril ou début mai... Il faudra ensuite faire vite puisque les projets devront être déposés, *en langue roumaine et avec un résumé en anglais*, dans un délai de 60 jours.

Les divers éléments de l'article paru dans *Le Réseau* de décembre 2011 ont été confirmés et de nouveaux éléments ont été relevés. Parmi ceux-ci nous notons :

- l'existence d'un partenariat Suisse/Roumanie
- le 50 % maximum du projet doit se rapporter à de l'infrastructure ou à de l'équipement
- la gestion financière du projet devra se faire en Roumanie
- l'attribution des fonds se fera en 2 étapes de CHF 2'500'000.-, en 2012 et en 2014

Il est toutefois évident que seules les conditions de l'appel à projet et du guide accompagnant celui-ci donneront les conditions finales d'octroi des fonds...

Le bureau KEK sera présent à notre Assemblée générale du 28 avril prochain et pourra nous donner les informations sur la manière d'accéder à ces fonds.

Nous ne pouvons donc qu'encourager les associations intéressées à déposer un projet à participer à l'Assemblée générale de l'OVR afin d'obtenir les informations utiles !

Le Comité OVR-CH



<http://nin.ro/wp-content/uploads/2009/04/paste-2009.jpg>

*Paste Fericit
Si
Hristos a înviat!*

Monsieur Jean-Hubert LEBET

Nouvel ambassadeur à Bucarest



Photo: famille Lebet

L'Ambassadeur Jean-Hubert LEBET a pris ses fonctions en Roumanie au début du mois de septembre 2011, après avoir dirigé l'Ambassade de Suisse au Vietnam durant plus de 4 ans.

Pascal PRAZ, président de la coordination OVR-Suisse, et Christophe PRAZ, instructeur fédéral des pompiers, tous deux membres du Comité de pilotage de la Commission pompiers, l'ont rencontré en novembre 2011 à Bucarest, dans le cadre de la gestion du dossier de cette commission.

Ils étaient alors convenus que Monsieur Lebet rédigerait pour nous ses premières impressions sur la Roumanie, mais après lui avoir laissé le temps de prendre pied dans ses nouvelles fonctions.

Voilà qui est fait! Après une présentation rapide des différentes étapes de sa carrière professionnelle dans la diplomatie, nous lui cédonsons la parole pour nous faire part de ses premières impressions de Roumanie.

Né en 1955 à Pomaretto (Italie) et originaire de Buttes (Neuchâtel), M. Jean-Hubert LEBET est licencié ès-sciences économiques, option économie politique, de l'Université de Neuchâtel.

De 1981 à 1986, il fut collaborateur, puis chef suppléant du Service des investissements internationaux, OFAEE (actuellement SECO). De 1986 à 1990, il fut détaché auprès du Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE) et affecté en qualité d'attaché financier de l'Ambassade de Suisse à Abidjan, en charge de la Banque Africaine de Développement, où il occupa la fonction d'administrateur suppléant.

En 1990, il intégra le service diplomatique du DFAE et effectua son stage à Berne, Genève et au Kenya. En 1992, il fut transféré à notre ambassade à Moscou comme responsable des Affaires économiques et commerciales, en qualité de 2e Secrétaire d'ambassade et, dès 1993, de 1er Secrétaire d'ambassade, avec le titre de Conseiller d'ambassade.

Dès 1995, il travailla auprès de notre Représentation à Rome comme conseiller culturel, en charge également des affaires politiques, juridiques et de presse.

De retour à Berne en 1998, il fut affecté en qualité de chef de section diplomatique au Secrétariat général Ressources (actuelle Direction des ressources) et dirigea la section Recrutement et formation du personnel.

Transféré à La Haye en 2002, il fut premier collaborateur du chef de mission à La Haye, d'abord pour les affaires bilatérales puis, dès 2006, pour les affaires multilatérales, avec titre de Ministre.

Il exerça les fonctions d'ambassadeur de Suisse au Vietnam de 2007 à 2012, année où il fut nommé ambassadeur de Suisse en Roumanie.

Premières impressions de Roumanie

Il faut suivre les conseils des amis qui connaissent la Roumanie : « En arrivant en Roumanie, oublie tout préjugé et cliché, et apprend par toi-même ».

J'ai suivi ce sage conseil dès mon arrivée à Bucarest avec ma famille début septembre 2011. C'était à l'époque du Festival Enescu, qui réunit à Bucarest la crème des meilleures formations musicales internationales dans un festival éblouissant. C'était aussi le début d'un automne lumineux et flamboyant, au cours duquel j'ai pris contact avec une communauté suisse (club suisse et business club) accueillante et chaleureuse et, à l'ambassade, avec une équipe de qualité.

Mes premières activités furent consacrées à poursuivre le programme des festivités du centenaire des relations diplomatiques entre la Suisse et la Roumanie, lancé avec succès par mon prédécesseur l'ambassadeur HÜRZELER avec le soutien d'un groupe de généreux sponsors suisses.

Les premiers contacts avec le gouvernement et l'administration roumaine furent rapides et sympathiques: les relations bilatérales ne connaissent, en effet, aucun problème majeur. Elles sont encore facilitées par le *goodwill* dont jouit la Suisse en Roumanie, tant en raison d'une image très favorable de notre pays que par le programme de cohésion que finance la Suisse.

Etonnamment, les principaux indicateurs macro-économiques sont bons, que la plupart des pays membres de l'Union européenne peuvent envier à la Roumanie.

Enfin, j'ai eu le plaisir d'accueillir à la résidence une délégation de l'OVR également active dans le « Projet pompiers ».

En un mot comme en cent : le nouvel Ambassadeur de Suisse en Roumanie s'y plait beaucoup.

Ceci dit, tout n'est pas rose, évidemment.

La Roumanie vient de loin, et sa transition vers la démocratie, l'Etat de droit et l'économie de marché a démarré tardivement. Beaucoup reste à faire, dans tous ces domaines. Mais c'est dans le domaine social que les dysfonctionnements restent encore trop criants.

Malgré des efforts louables, la crise de 2008 a provoqué des coupures drastiques dans des programmes sociaux déjà chétifs, quand ils n'étaient pas mal gérés. Les dégâts sont considérables et beaucoup d'organismes sociaux ne disposent pas, cette année, des fonds nécessaires à leurs activités. L'accession de la Roumanie à l'UE a entraîné la suppression de nombreux programmes d'aide bilatérale ou multilatérale.

C'est ici que notre pays a un rôle à jouer, par ses organisations non gouvernementales ou officielles confondues. C'est aussi dans ce domaine que j'ai pu voir l'expression de ce que notre patrie produit de meilleur : la solidarité dans l'efficacité et le tout dans la discrétion.

C'est grâce aux MM. Praz en mission en novembre 2011 que j'ai eu mon premier contact avec le volontariat suisse dans ce domaine crucial. L'OVR fait un travail remarquable en Roumanie, non seulement par la qualité et le volume de cette aide, mais aussi par sa durée : c'est en effet l'un des projets les plus anciens qui continue son bonhomme de chemin, avec persévérance et succès.

D'autres organisations ou personnes suisses donnent beaucoup d'elles-mêmes, dans les domaines les plus divers (musique, soutien aux Roms, formation de forestiers, etc.), tout ceci à leurs frais et sur leur temps libre. Elles en sont récompensées par la reconnaissance des bénéficiaires directs qui apprécient non seulement cette aide, mais aussi l'esprit dans lequel elle est réalisée.

Dans ce contexte, ma tâche est de soutenir ces activités et d'assurer qu'elles se réalisent avec le plein soutien des autorités roumaines. Nous devons aussi répéter constamment que ces aides n'ont de sens que si ces activités, à terme, seront prises en charge par la Roumanie. C'est un travail de longue haleine, mais enthousiasmant et gratifiant.

Je me réjouis de revoir les représentants de l'OVR en action en Roumanie et leur souhaite plein succès dans leurs activités !

Jean-Hubert LEBET
Ambassadeur de Suisse à Bucarest



Vevey rend hommage à Mihai Eminescu

Journée nationale de la culture roumaine

Le 14 janvier dernier s'est déroulée sur les quais de Vevey, la traditionnelle cérémonie en hommage au grand poète roumain Mihai Eminescu.

Présidée par M. Pierre-André Roduit, fondateur de l'Association Vevey-Goicea, cette manifestation était placée pour la première fois sous le haut patronage de S.E. Mme Anca Opreș, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Roumanie en Suisse et de M. Laurent Baillif, Syndic de Vevey et Député.

Pour mémoire, on rappellera que par décision de l'Ambassade de Roumanie, à Berne, l'Association Vevey-Goicea a été désignée, depuis quelques années déjà, comme gardienne du buste de Mihai Eminescu.

Cette lumineuse matinée fut l'occasion pour la représentante de l'ambassade, de déposer une couronne au pied de la statue, alors que le Protopop Adrian Diaconu animait la partie religieuse.

Cette cérémonie a vu la participation d'une septantaine de personnes, parmi lesquelles on reconnaissait M. Eric Oguey, président du Conseil communal et président en exercice de l'Association Vevey-Goicea, Mme Annick Vuarnoz, Conseillère

municipale responsable de la Culture et des Service sociaux, Mme Andreia Bove, artiste, ainsi qu'une délégation du Comité OVR-CH emmenée par son président M. Pascal Praz.

Récemment le Parlement roumain a décrété le 15 janvier, journée nationale de la culture roumaine. Dans ce contexte, sous l'œil attentif de la TV roumaine présente pour l'occasion, l'Ambassade a tenu à marquer cette commémoration d'une pierre blanche en déposant également une gerbe au pied de la plaque apposée contre l'immeuble dans lequel vécut la célèbre pianiste Clara Haskil, de 1951 à 1960, pour terminer devant le buste de la poétesse Anna de Noailles dont on dit qu'elle appréciait tant les bords du Léman.

Après avoir effectué le tour à pied de ce triptyque culturel roumain de Vevey, tout le monde s'est retrouvé dans la salle des pas perdus de l'Hôtel de Ville de Vevey pour la partie officielle et pour y partager, dans la convivialité, le verre de l'amitié offert par la Municipalité.

Eric OGUEY
Association Vevey-Goicea



Photo: Ivette Morattel Villalobos

Projet « Pompiers »

Point de la situation

Le centre zonal de Deda

De retour d'un voyage en Roumanie, le partenariat St-Légier-Morăreni nous a donné quelques informations sur l'organisation mise en place à Deda à la suite de l'inauguration, en juin 2011, du Centre zonal. Petit bilan de cette action présenté par Christiane Béguin.

Lors d'une visite de quelques jours à Rușii Munți (village partenaire de la commune de St-Légier), j'en ai profité pour rendre visite à Rastolița, une commune située à 10 km au nord, dans la vallée de la Mureș et concernée par le centre incendie de Deda inauguré en juin 2011. Des 6 communes faisant partie du projet, plusieurs, dont Rastolița, n'ont pas accepté d'emblée de payer une somme annuelle (cinq à six mille RON – entre 1400.- et 1700.- CHF) à la Mairie de Deda pour l'entretien et la participation aux frais de ce centre. De fait, en avril 2011, certaines de ces communes avaient déjà signé un contrat avec d'autres communes de la région. Une visite à Mme Cadar, maire de Deda, m'a donné les informations manquantes.



Photo: Hubert Rossel

Le tonne-pompe remis à Deda en juin 2011, lors de l'inauguration du Centre zonal

Il est vrai que certaines communes ont décidé de ne pas s'engager à financer directement le centre incendie de Deda, mais Mme Cadar n'en a pas tenu compte et à chaque incendie dans toute la région, le camion-pompe est parti et est arrivé le premier sur place. Depuis juin 2011, il y a eu 21 incendies dans la région concernée par ce centre. Les frais d'entretien des

véhicules, le diesel et le salaire des deux chauffeurs-pompiers permanents sont entièrement assumés par la Mairie de Deda. Un chauffage central a été installé dans les deux garages qui abritent l'ancien et le nouveau véhicule, toujours prêts à partir. Chaque fois qu'il y a eu intervention du centre incendie de Deda dans une commune ne participant pas aux frais, il a été perçu sans aucun problème une taxe d'intervention auprès de la commune sinistrée. Elle s'élève à 250 RON (68.- CHF) dans un rayon de 10 km et 500 RON (135.- CHF) au-delà de 10 km. Le budget pour l'essence pour les véhicules se monte à 1200 RON (340.- CHF) par mois. Mme Cadar réfléchit à engager le budget de Deda afin de créer encore deux postes de chauffeurs-pompiers permanents pour avoir toujours 4 personnes prêtes à partir. Tout semble donc se dérouler comme prévu. Plusieurs communes partenaires ont déjà annoncé qu'elles iraient vers Deda pour le renouvellement de leur contrat avec un centre incendie. A suivre...

Autres centres zonaux

Actions 2012

Le 21 avril prochain se déroulera, à **Livezi** (BC), dans la commune du président d'OVR-Roumanie, Francisc Giurgiu, l'inauguration du 4^e centre zonal de protection incendie de notre projet, ainsi que la remise d'un véhicule d'intervention et du matériel pour équiper le centre. Un compte-rendu de cet événement sera diffusé dans le prochain *Réseau*.

En juin, l'Association Nendaz-Gherla remettra au centre régional de Gherla un camion-échelle offert par la commune de Bagnes pour la population de **Gherla** (voir ci-après l'article rédigé par l'Association Nendaz-Gherla).

En juin également, un camion-remorque de matériel sera acheminé en Roumanie. Une partie de ce matériel sera remis aux mairies des centres pompiers OVR, en complément du matériel déjà donné. Du matériel est également destiné à l'école qui forme les pompiers professionnels de Roumanie. Le solde de matériel sera stocké, en collaboration avec l'ISU, en attendant d'étendre le projet à d'autres communes et d'attribuer ce matériel...

Perspectives d'avenir – Projets 2013

Nous sommes en discussion avec plusieurs associations OVR intéressées à créer dans « leur région de Roumanie » un centre zonal de défense incendie.

Parmi elles, la coopération Monthey-Telciu souhaite doter la région d'un tel centre. Ce projet est prévu pour 2013 et constituera le 5^e centre zonal OVR dans un nouveau județ, celui de Bistrița....

En 2013 toujours, il est prévu, en collaboration avec les pompiers de Martigny, de poursuivre le soutien au centre régional d'Oltina (CT)

Vous trouverez les « *Infos-Flash* » de notre projet sur le site de l'OVR-Suisse.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter. Votre partenaire roumain peut s'adresser à Francisc Giurgiu (OVR-Roumanie).

Le comité de pilotage du projet
Pascal PRAZ – Francisc GIURGIU – Christophe PRAZ

La Confédération et notre projet

Postulat au Conseil national pour notre projet

Le vendredi 16 mars 2012, le Conseil national a accepté, par 105 oui contre 85 non, le postulat déposé par le Conseiller national Stéphane Rossini intitulé « Lutte contre les incendies. Collaboration avec la Roumanie ». Accepté par le Conseil fédéral en date du 16.11.2011, il a été traité en séance du Conseil national du 23.12.2011. Frappé d'opposition, il a donc été soumis au vote du parlement le 16.03.2012.

Nous remercions sincèrement Stéphane Rossini, ainsi que tous les parlementaires qui se sont engagés en faveur de ce projet. Un pas de plus dans la collaboration entre la Suisse et la Roumanie.

(Le texte ci-dessous « Lutte contre les incendies. Collaboration avec la Roumanie » se trouve sur le site du Parlement suisse: http://www.parlament.ch/f/suche/pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20113975)

Texte déposé

Le Conseil fédéral est chargé d'étudier les possibilités de collaboration et de soutien à la Roumanie dans le domaine de la protection de la population et de la lutte contre les incendies, notamment par une étude des potentiels et modalités de transfert de matériel.

Développement

Dans le cadre des opérations Villages Roumains, de nombreuses collaborations ont été instituées entre la Suisse et la Roumanie. Ces collaborations ont permis la réalisation de projets depuis une vingtaine d'années. Parmi les besoins auxquels il a été répondu par ces échanges entre communautés suisses et roumaines figure la lutte contre l'incendie, développée suite à une prise de conscience et des exigences locales en matière d'urgences.

Ainsi, en raison des règles d'usage prévalant en Suisse, le matériel considéré comme désuet dans notre pays n'est pas pour autant inutilisable. Il peut dès lors être utile et utilisé dans d'autres pays.

Concrètement, plusieurs collaborations ponctuelles existent déjà. De nouveaux projets ont été mis sur pied dans le cadre de la contribution suisse à l'élargissement et sont pour l'heure en attente. Fort de ces expériences, il apparaît opportun d'envisager une démarche globale, coordonnée et concertée en Suisse pour procéder à une stratégie de collaboration. Il s'agirait ainsi d'étudier les potentiels de matériel transférable (des communes, militaire, protection civile), les modalités d'identification, de stockage et de transfert. Cela semble d'autant plus pertinent que les pouvoirs publics participent au financement de l'achat de ce matériel par les communes ou services intercommunaux de lutte contre l'incendie.

Avis du Conseil fédéral du 16.11.2011

Depuis le milieu des années 1990, la Direction du développement et de la coopération travaille avec l'association "Opération Villages Roumains". Dans le cadre de sa contribution à l'élargissement pour la Roumanie, la Suisse finance sept fonds thématiques, dont un fonds de soutien aux partenariats. Ce dernier a pour but d'encourager et de renforcer les partenariats entre communes et associations en Suisse et en Roumanie. Au cours des premiers mois de 2012, un appel à propositions de projets sera lancé. Le projet de soutien dans la lutte contre les incendies dans différentes communes roumaines, présenté dans le postulat, peut être soumis puis évalué dans ce cadre. Cela dit, les ressources disponibles pour chaque initiative sont limitées. Les critères préétablis pour la sélection sont sévères et des subsides ne seront accordés qu'aux meilleures propositions.

Proposition du Conseil fédéral du 16.11.2011

Le Conseil fédéral propose d'accepter le postulat.

2012 – un camion incendie pour le centre de Gherla

C'est une nouvelle action pompiers que prépare l'Association d'Amitiés Nendaz-Gherla pour l'année 2012... Action qui se déroulera en 3 étapes....

19 mai 2012 : Bagnes (VS) – Remise du camion à notre Association

A l'occasion de l'inauguration du nouveau camion-échelle, les autorités de la commune de Bagnes (VS) remettront à notre association l'ancien camion-échelle qui sera acheminé à Gherla.



Photo: CSI Bagnes

Le camion-échelle qui sera acheminé à Gherla et remis en juin prochain

2 juin 2012 : Nendaz – Brunch de soutien

La présentation du véhicule à la population de Nendaz aura lieu le samedi 2 juin à l'occasion d'un brunch de soutien qui se déroulera à la « Place Gherla » à Haute-Nendaz. Au programme : partie officielle, animation et brunch. Mme l'ambassadeur de Roumanie en Suisse Anca Oprea, marraine de ce véhicule, participera à cette rencontre.

Invitation cordiale à tous...

21 au 26 juin 2012 : Gherla – Remise du véhicule

Deux délégations des pompiers, une de la commune de Bagnes et une de notre association, se rendront en Roumanie pour participer à la cérémonie de remise de ce véhicule aux autorités de la ville de Gherla. Cet événement se déroulera dans le cadre de la fête « Les Jours de Gherla ».

Nous participerons également à la fête de fin de l'année scolaire au lycée Ana Ipătescu et remettrons, à cette occasion, le prix « Nendaz » récompensant les meilleurs élèves en langue française.

Pascal PRAZ

VOYAGE DE SUISSE

Inscription : Pascal Praz – pascal-praz@bluewin.ch – 079/416.27.40

Voyage : en avion vol direct Milan/Bergamo – Cluj avec Wizzair

Transfert à Milan : véhicules privés ou minibus (selon le nombre)

Départ du vol : jeudi 21.06.2012 à 14h55

Retour du vol : mardi 26.06.2012 à 13h30

Prix : env. 250 € plus le logement sur place*

Logement : chez l'habitant ou à l'hôtel

Programme : en plus de la participation aux cérémonies d'inauguration et à la fête des « Jours de Gherla », un programme de visite de la région sera proposé

* Comme il s'agit d'une compagnie aérienne *lowcost*, les prix peuvent varier... Les billets seront achetés au fur à mesure des réservations au prix du jour.

ASSOCIATION D'AMITIE

NENDAZ
et
environs



GHERLA
si
imprejurimi

La recherche historique en Roumanie

Les enjeux institutionnels (1)

Lorsque j'ai rencontré l'auteur de cet article, Mme Violeta BARBU, au dernier trimestre de l'année dernière, j'ai directement été attiré par cette personnalité ouverte et attachante. La rencontre eut lieu lors d'un colloque organisé sur l'histoire du peuplement d'une région de la Transylvanie, l'accent spécifique portant sur les châteaux, les manoirs et leurs habitants dans l'ancien territoire des Sicules. L'organisatrice principale de la rencontre scientifique, Kinga Tüdös, est professeur honoraire de l'Institut d'Histoire de l'Académie roumaine des Sciences Nicolae Iorga. Et la personne qui a présenté la personnalité de l'historien en mémoire de qui le colloque était organisé n'est autre que Violeta BARBU, du même Institut d'Histoire de l'Académie roumaine, à Bucarest.



Photo: Pierre Lebacqz

Les rencontres informelles nous ont permis de mieux nous connaître, par l'échange de nos points de vue respectifs sur le sujet traité, puis, en élargissant nos propos, sur nos perceptions historiques, nos échelles de valeurs et nos critères de restitution des faits de société... Nous avons une identité de vue assez étonnante, qui passe aussi par le respect de la pluralité des points de vue et la prise en compte de celui/ceux des minorités, culturelles comprises. Quittant le domaine historique au sens strict, nous avons progressivement parlé de nos centres d'intérêt et de nos engagements respectifs dans les domaines non professionnels. Et, de façon naturelle, nous en sommes arrivés à parler aussi de l'*Opération Villages Roumains* et de la spécificité de cette organisation si peu conventionnelle. Mme Violeta BARBU ne connaissait pas du tout le mouvement et l'a découvert, au départ, par les yeux de Pierre Lebacqz, de *Partenariat Villages Roumains* (PVR), qui était aussi présent à ce colloque. A sa demande, nous lui avons envoyé, par la suite, un dossier plus complet sur l'OVR et sur son engagement présent et passé. L'intérêt de Violeta BARBU pour l'OVR porte surtout sur le fait que le réseau est encore fonctionnel, après tout ce temps, et bien vivant. J'ai ainsi découvert une personne sensible et ouverte qui a à cœur, non seulement, ce qui peut apporter une amélioration de la qualité de vie de ses concitoyens, malgré « l'inertie et la corruption [qui] sont tout aussi redoutables que l'acharnement de Ceaușescu », comme elle le dit elle-même, « mais, aussi, la manière de penser notre vie ensemble. Je suis payée pour

le savoir ; moi-même je fais du bénévolat civique depuis bien des années ! »

J'ai parlé aux membres du Comité OVR-CH de notre rencontre au cours du colloque de Sfântu Gheorghe/Sepsiszentgyörgy (CV) et du plaisir que nous avons eu de partager nos expériences réciproques en Transylvanie. Et, après quelques minutes d'échanges, plusieurs membres m'ont suggéré de lui demander si elle ne serait pas d'accord de faire une présentation d'elle-même et de son travail à l'Académie roumaine. Cela nous permettrait d'avoir une meilleure connaissance de cette vénérable institution – dont nous connaissons déjà plusieurs membres qui nous ont envoyé des contributions –, la place qu'occupe l'Institut d'Histoire en son sein et le travail spécifique qui est le sien au sein de cet Institut. Elle a accepté notre proposition et voici la première partie de son intervention, écrite directement en français. Elle a aussi accepté l'invitation que nous lui avons faite de venir nous parler de la « solidarité civique » en Roumanie, telle qu'elle existe ou telle qu'elle pourrait/devoir exister dans le pays, selon elle. Ce sera pour l'année prochaine, lors de notre Assemblée générale de 2013. Entre-temps, nous avons l'occasion de faire sa connaissance au travers de ses écrits.

Madame Violeta BARBU est historienne, spécialisée dans le 17^e siècle. Elle est directrice du département « Sources et histoire sociale de l'Ancien Régime », à l'Institut d'Histoire Nicolae Iorga de l'Académie roumaine. Elle est aussi coordonnatrice de la *Série B - Valachie* de la collection « Documenta României Historica ». Ses centres d'intérêt sont essentiellement l'histoire sociale, l'anthropologie historique, l'édition de chartes, l'histoire des pratiques religieuses et la mémoire du totalitarisme. Elle est Professeur invitée à l'EHESS-Paris, à l'Université de Toulouse-Le Mirail, à l'Università Sacro Cuore de Milan, et à l'Institut für Wissenschaften vom Menschen (IWM) de Vienne. A elle, la parole.

Hubert ROSSEL

Le changement d'un régime politique – et d'autant plus le passage d'un régime démocratique à un régime totalitaire de type communiste et, ensuite, le retour à la démocratie comporte des changements radicaux en termes de continuité et de rupture, dans le champ général du savoir et dans le cadre des politiques publiques concernant le champ de la recherche, vu comme un champ social, selon la terminologie bourdieuienne.⁽¹⁾

En 1989, les pays de l'Est héritaient d'un système institutionnel qui gérait la recherche d'une manière centralisée et dirigiste, redevable du modèle soviétique, l'*Académie d'histoire de la culture matérielle*, dont le décret fut signé par Lénine même en 1919. Après l'installation des régimes communistes en 1946, la recherche fondamentale fut placée d'un coup sous la tutelle des Académies des sciences, dont la mission était d'assurer, d'un côté, l'emprise de l'idéologie marxiste sous une direction méthodologique et, de l'autre, un contrôle significatif des projets, censés traduire une vision nationale à l'égard des priorités de la recherche.

Le modèle d'aménagement institutionnel mis en place au début des années 50 reposait sur quelques éléments de continuité et sur une rupture bien plus significative.

Éléments de continuité :

1. **L'institution de l'Académie**, héritage des différentes formules occidentales du XVIIe ou XVIIIe siècle (allemande, autrichienne, française, russe de Pierre le Grand). Dans l'intention des élites savantes, les Académies fondées dans les pays de l'Europe centrale et orientale au XIXe siècle avaient une double vocation. Elles fonctionnaient comme des sociétés savantes, c'est-à-dire des instances de reconnaissance publique de l'excellence dans la recherche, à travers des systèmes de recrutement élitistes et autonomes : un corps réduit et fixe de membres, régi par la qualité de la contribution apportée à la production du savoir en différents domaines, la réputation dans « le monde scientifique » ou dans la république des lettres européennes et le service rendu à la patrie. L'autre vocation assignée aux Académies était de sauvegarder la pureté de la langue littéraire à travers les dictionnaires-trésors et les grammaires, et de s'atteler à la collecte et à la publication des documents historiques, dans des collections exhaustives. Des bibliothèques ont été fondées dans ce but, où prirent place les manuscrits et les fonds archivistiques. Du point de vue des ressources, les Académies fonctionnaient comme des fondations privées, en recevant des donations en bien-fonds, immeubles, argent liquide ou d'autres legs concernant le

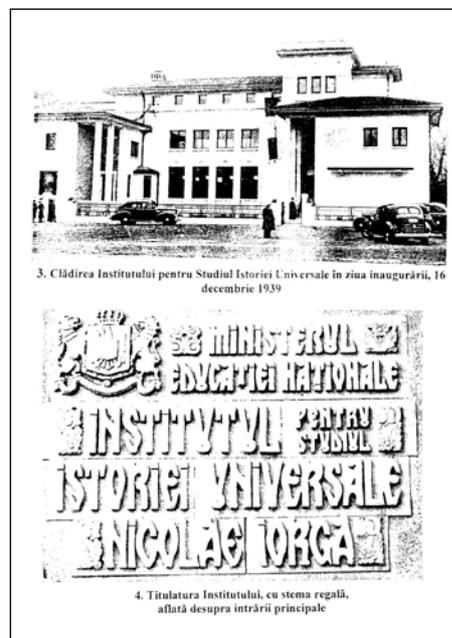
(1) Pierre Bourdieu (1930-2002) est un grand sociologue français qui a étudié les caractéristiques sociales et communautaires des différentes sociétés, ainsi que les relations des individus entre eux à l'intérieur de leur propre société. Il a tenté d'en dégager les principaux mécanismes, tant au niveau des comportements que de la hiérarchisation sociale. Selon lui, des facteurs culturels et symboliques, tant économiques que politiques, gèrent les mécanismes du comportement des gens en société. (ndlr)

patrimoine culturel et historique (collections, bibliothèques et archives privées etc.). Pour ne donner qu'un seul exemple, l'Académie roumaine, fondée en 1866, sous le nom de *Société académique roumaine*, jouissait d'un patrimoine considérable : terrains, forêts, manoirs, hôtels, hôpitaux, fermes agricoles etc., nationalisés par l'Etat communiste en 1946. L'*Académie polonaise des Sciences*, fondée en 1873 à Cracovie, fut une société savante issue des milieux de l'Université médiévale de Cracovie, tandis que l'*Académie hongroise*, la plus vénérable de ces sociétés, fut le fruit de l'initiative du comte István Széchenyi qui lui a octroyé tout son revenu personnel. C'était à Brăila, en Roumanie, que fut fondée la *Société littéraire bulgare* en 1869, devenue Académie en 1878, juste après la guerre d'indépendance de 1877.

Par rapport aux autres institutions analogues des pays voisins, l'Académie roumaine, en tant que société savante, comptait parmi ses membres, des savants provenant des pays habités à l'époque par des minorités d'origine roumaine (Transylvanie, Bucovine, Bessarabie et Macédoine). En 1920, deux sections de l'Académie roumaine s'ouvrirent à l'étranger : l'*Ecole roumaine de Paris* (à Fontenay-aux-Roses) et l'*Accademia di Romania* (à Rome).

Pour réaliser la mission de la recherche, un système de compétition ouverte fut mise en place pour tous les thèmes de recherche ou projets. L'enjeu était considérable, ainsi que les prix accordés aux œuvres les plus valables. Les publications périodiques et les maisons d'éditions, placées sous le patronage des Académies, assuraient la diffusion des résultats de la recherche.

2. Un autre élément de continuité, même si plus fragile, était celui des **instituts de recherche**, indépendants ou liés aux universités. Ce fut le cas des premiers Instituts d'Histoire de nos pays, fondés juste après la Grande Guerre. En Roumanie, l'historien Nicolae Iorga, animé d'une vraie vocation de fondateur, fut l'initiateur de plusieurs instituts de recherche historique, parmi



L'Institut pour l'étude de l'Histoire universelle le jour se son inauguration en 1939

(Photo in: PIPPIDI Andrei, TOMI Raluca et alii, *Institutul de Istorie "Nicolae Iorga", 1937-1948*, Oscar Print, București, 2009, 294)

lesquels se trouve celui qui porte maintenant son nom, l'*Institut d'Histoire universelle*, inauguré en 1939. Nicolae Iorga mettait à la disposition de son institut sa bibliothèque personnelle, qui comptait à l'époque plus de 30 000 volumes et sa collection d'art. En tant que directeur, il habitait avec sa famille dans le bâtiment de l'Institut, en viager. L'Institut d'Histoire universelle intégrait la Faculté des Lettres de l'Université de Bucarest et avait comme mission d'organiser des conférences (deux fois par mois), d'éditer des revues (*Revista Istorică* et *Revue Historique du Sud-Est Européen*) et d'accorder des bourses de recherche aux jeunes doctorants. Le plus important partenaire institutionnel, jusqu'à 1948, fut l'*Institut d'Etudes Byzantines* des Frères assomptionnistes, transféré d'Istanbul à Bucarest en 1938, à l'invitation de Nicolae Iorga. Les deux premiers directeurs de l'Institut d'Histoire universelle, jusqu'à l'installation du régime communiste, eurent un destin tragique : Nicolae Iorga (1938-1940), assassiné par un groupe fasciste et Gheorghe Brătianu (1940-1948), arrêté par les communistes, mort en prison en 1952.

3. Un troisième élément de continuité consiste dans **la place privilégiée accordée à l'histoire positiviste et nationale** dans l'ensemble des sciences sociales et au sein des autres champs du savoir. Cette orientation de la recherche historique, qui traverse la longue durée, dès les débuts et durant la période communiste, n'est pas complètement découplée de la pression politique qui s'exerçait sur le savoir historique. Le positivisme ambiant, soit-il « dix-neuviémiste », soit-il marxiste, magnifiait d'autant plus le travail sur les sources, perçu comme la confrontation nécessaire avec les données expérimentales du savoir historique, que l'Etat faisait un grand effort de collecte et d'organisation des fonds d'archives publiques. Pour obéir aux critères de scientificité qu'elle s'était donnée, la recherche historique tendait à confondre la mémoire sociale avec la mémoire nationale et la mémoire nationale avec la mémoire de l'Etat national. Tout phénomène qui n'apparaît pas sur la scène publique pourrait/pouvait être ignoré par l'historien, non seulement parce qu'il ne correspondait pas à une action consciente et volontaire, mais parce qu'il était censé échapper au mouvement historique.

Parallèlement à ces éléments de continuité, il est légitime de reconnaître quelques éléments de rupture qui ont marqué le passage du système démocratique au système communiste, dans l'évolution de la recherche et de ses institutions :

a) **L'épuration politiques des cadres** : dans les années 1946-1950, la moitié des membres des Académies furent épurés et quelquefois emprisonnés, à côté des autres élites « bourgeoises ». La répression a frappé surtout le corps des historiens, considérés particulièrement responsables des choix politiques des gouvernements d'extrême droite (Roumanie, Hongrie, Bulgarie) ou d'orientation russophobe (Pologne,



Photo: Archives de l'Institut d'Histoire Nicolae Iorga
Nicolae Iorga

Roumanie), d'autant plus que plusieurs d'entre eux, en Hongrie et en Roumanie, ont détenu de hautes dignités publiques (chefs de parti, présidents du conseil des ministres, ministres, secrétaires d'Etat, etc.).

b) A l'image de la recherche soviétique, la mise en place, à partir de 1949, d'un **réseau d'instituts de recherches sous le patronage des**

Académies nationales, réformées et épurées, responsables désormais de toute la stratégie et de la production du savoir issu de la recherche fondamentale. Les anciennes unités de recherches indépendantes, héritées de l'Ancien Régime, y furent enrégimentées ou, selon les cas, fermées. Ces nouveaux réseaux n'entretenaient aucun rapport institutionnel avec les Universités, quoique les instituts fussent habilités à organiser des cycles d'études doctorales et à délivrer des diplômes de troisième degré. C'est ainsi que, à la veille de la chute du mur, l'Académie bulgare coordonnait 73 instituts de recherches et 12 centres ; l'Académie roumaine, 60 ; celle de Pologne, installée depuis 1952 à Varsovie, 79 ; tandis que l'Académie hongroise gérait 46 instituts et laboratoires. Afin de renforcer la collaboration scientifique dans les pays satellites de l'URSS, on assurait, à partir des années 1965-1966, la mobilité et les missions des chercheurs par le biais des réseaux d'échanges, des projets et organismes régionaux, revues, séminaires, congrès, etc.

c) **Une planification stratégique** à long terme et au niveau national éliminait le financement par compétition libre, en frayant le chemin à un nouveau statut du chercheur, le chercheur-fonctionnaire public. De grands chantiers, des collections exhaustives, des projets gigantesques déroulés dans la longue durée, mobilisant des équipes mammoths, virent le jour dans tous les pays du bloc communiste. En l'occurrence, dans le champ de l'histoire, où régnait le double impératif de la rapidité d'exécution, mais aussi de la multiplication des sources, le travail solitaire devint inconcevable. Par contre, les collectifs mixtes (paléographes, archivistes, historiens), associés dans des réseaux territoriaux, menaient à bout des travaux gigantesques, collections de chartes,

dictionnaires, bibliographies, traités, même si les critères de qualité furent parfois sacrifiés au nom des rythmes inhumains ou de l'accessibilité pour les « masses populaires ».

d) A ce dessein ambitieux, **des ressources généreuses**. Pour accompagner et encadrer la recherche d'une manière efficace, des instruments administratifs capables de répondre aux nouvelles exigences furent mis en œuvre. La rhétorique de la « bataille » animait les esprits. Les historiens se trouvaient engagés sur « le front de l'histoire », les effectifs se multiplièrent par mille, les livres d'histoire, même les plus spécialisés, jouissaient de tirage de dizaines de milliers d'exemplaires, les instituts les plus réputés acquirent une place de notoriété dans l'espace public, en tant que « navires amiraux » de l'identité nationale.

Au début des années 90, juste après la chute du mur de Berlin, la première question qui agitait les esprits dans le champ de la recherche tournait autour d'un possible et nécessaire éclatement des anciennes Académies, en tant que *patrones* des réseaux de la recherche institutionnelle. La mise en question du système académique, dénoncé en tant qu'instrument de contrôle dogmatique d'inspiration communiste et, en

l'occurrence, soviétique, allait de pair avec une volonté de renouvellement méthodologique. L'urgence de repenser les outils, les problèmes et, en fin de compte, la portée épistémologique de l'approche traversaient toutes les prises de positions de cette période. D'autant plus, dans le champ de l'histoire, profondément affecté par le dogme méthodologique du matérialisme historique dans sa version vulgaire et par le nationalisme, ce renouvellement était accompagné aussi par une pression très forte, au moins dans les premiers mois de l'année 1990, pour nettoyer les débris idéologiques et écarter les historiens partisans serviles du régime défunt. Si justice fut faite au niveau des directions compromises et de la fermeture de quelques instituts dédiés exclusivement à la propagande communiste, le projet de faire éclater le système des réseaux patronnés par les Académies des Sciences se heurta, partout à l'Est, à la résistance des Universités.

Violeta BARBU
Directrice de recherches
Académie roumaine
Institut d'Histoire « Nicolae Iorga »

Nouveau site Internet d'OVR-CH

Premières tendances

Depuis les changements importants apportés et son ouverture à la mi-décembre dernier, le site est régulièrement consulté. Sans entrer dans des détails chiffrés, il est intéressant de constater que le nombre de visiteurs reste assez stable d'un mois à l'autre, avec une diminution de la proportion des « visites uniques », c'est-à-dire de ceux qui sont arrivés là par hasard, par erreur ou par simple curiosité. Sur les 150 à 200 visites par mois, le tiers sont le fait de membres qui reviennent régulièrement pour suivre l'actualité des informations fournies et constamment réactualisées, à mesure que nous recevons les données à y apporter.

Il est donc important que les associations membres communiquent les informations qu'elles veulent voir circuler sur le site, pour permettre aux autres de profiter des différentes activités et des événements qui sont organisés par nos membres eux-mêmes ou par d'autres partenaires en relation avec la Roumanie. Les activités culturelles y ont occupé une part importante, dernièrement encore à propos des Roms en relation avec un film de Miruna Coca-Cozma, à titre d'exemple.

La durée moyenne de consultation est de 3 à 5 minutes, ce qui est significatif de ceux qui cherchent un renseignement précis;

parfois les consultations peuvent dépasser une heure, voire une heure et demie, signe de l'intérêt et de la détermination de ceux qui veulent découvrir la palette de nos activités. Les trois-quarts des consultations proviennent de Suisse, 10% de France, 7% de Roumanie et 5% de Belgique.

Les quelques retours que nous avons eus, lors de notre enquête du mois dernier, nous font part de la satisfaction générale de nos membres; on trouve le site bien fait, plus attrayant que le précédent, sobre et bien documenté, convivial et donnant une bonne vue d'ensemble. Certains apprécient aussi le fait que les anciens numéros du *Réseau* sont en consultation libre.

Nous rappelons que pour protéger vos données personnelles, vos adresses e-mail ne sont pas visibles sur le site. Les personnes qui veulent vous atteindre (ainsi que vos partenaires roumains) sont dirigées vers un « formulaire de contact » qui passe par le site qui reconnaît automatiquement les adresses pour autant que vous les ayez communiquées au Secrétariat ou au *webmaster*. Nous avons vérifié vos adresses dernièrement; nous allons le faire sous peu avec celles de vos partenaires roumains, pour voir si elles sont toujours d'actualité.

Le Comité

OVR dans une revue historique roumaine

Fundația Culturală Memoria

Dans nos discussions, lors de notre rencontre en septembre dernier (voir l'article sur « La recherche historique en Roumanie ») – Violeta Barbu, Pierre Lebacqz et moi-même –, sur le rôle qu'avait joué OVR dans la prise de conscience de la situation roumaine de la fin des années 1980, nous nous sommes tous étonnés de la méconnaissance réciproque que nous avons de l'action des uns et des autres, tant en Roumanie qu'en Europe occidentale, à cette époque. Violeta Barbu nous apprit que c'est à travers nos discussions qu'elle venait de découvrir les éléments décisifs dans l'initiative et dans la mise en place de l'OVR; elle reconnut que, jusqu'alors, elle avait ignoré la portée réelle du mouvement, les lettres envoyées aux autorités et le fait que OVR est encore actif en Roumanie.

Devant cette prise de conscience tardive du rôle joué par l'OVR, plus de 20 ans après les événements, elle nous fit part de la réflexion que si elle, comme bien d'autres de ses collègues historiens, n'en savait déjà pas grand chose, il serait peut-être utile de faire connaître davantage cette réalité dans le monde roumain, en roumain. Et elle nous proposa de nous mettre en contact avec une revue historique privilégiant la mémoire de ce qui s'est effectivement passé durant la période communiste et des conséquences actuelles encore ressenties.

La revue proposée, *MEMORIA - Revista gândirii arestate*,

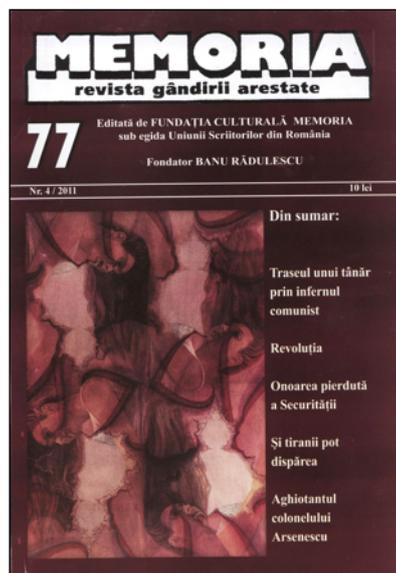


Photo: Hubert Rosset

de décembre dernier (77, Nr. 4 / 2011) sous le titre: « Opération Villages Roumains (OVR), o ONG atipică ». L'article met en

évidence la spécificité de ce mouvement atypique dans le monde rural prédominant, ainsi que sa structure et la priorité apportée au développement local. La seconde partie va paraître incessamment, dans le numéro de mars, montrant l'évolution et le devenir de l'association.

L'article se termine en insistant sur deux éléments importants. Le premier est que le sigle OVR est synonyme de mouvement de solidarité qui résiste au temps. Francisc Giurgiu, le président de la branche roumaine de l'association, le rappelait encore lors des célébrations du 20e anniversaire: « OVR a été le premier promoteur de la formation de la société civile dans le village et dans la commune après 1990, l'initiateur des comités locaux et, plus tard, d'associations et de fondations juridiques établies en vertu de la législation de l'époque. (...) Le travail de fourmi, l'effet boule de neige qui en constitue la base et le concept d'OVR, ont permis le rapprochement entre les citoyens de l'Union européenne, le développement et la consolidation de ces relations, et ont permis un lien solide entre les niveaux locaux et le pouvoir central » (1).

Le second élément mis en évidence est le fait que, quelles que soient les difficultés rencontrées, OVR devrait garder ce rôle de « niche » et de subsidiarité dans son implication vis-à-vis du monde roumain actuel : primauté au monde rural puisqu'il est largement dominant et défavorisé ! L'incrédulité du début a fait place à l'évidence : « C'est là le miracle : l'improbable dialogue a eu lieu ! » a constaté l'écrivain et académicien roumain Marian Papahagi (2). Et l'article d'insister sur une autre évidence : l'esprit OVR doit subsister ! Ce qui a été à la base de ce mouvement citoyen ne peut s'effondrer, car il s'agit essentiellement de la richesse des relations entre des « citoyens de base ». La dimension humaine doit toujours primer sur les autres lorsqu'il est question de communautés socio-économiques. Et les villages en sont les tout premiers noyaux.

Hubert ROSSEL

(1) in: *Le Réseau*, Numéro spécial, Été 2009, pp. 2-3

(2) Cette affirmation est tirée d'un texte écrit en français, le 22 février 1990, par l'écrivain et académicien roumain Marian Papahagi. Nous ignorons le but dans lequel ces quelques mots ont été écrits par ce critique littéraire, essayiste et traducteur roumain, ancien directeur de l'Académie roumaine à Rome. Mais ces réflexions reflètent parfaitement l'étonnement, de certains intellectuels roumains face au mouvement naissant de l'OVR. C'est en visitant les archives du *Mundaneum*, à Mons, que Francisc Giurgiu a pu obtenir un exemplaire (à double) du document, publié dans : *Le Réseau*, N° 34, avril 2009, p. 5.

Domaines d'engagement de nos membres

Vue d'ensemble

Le Comité a organisé une petite enquête auprès de nos membres pour connaître les principaux domaines d'engagement des différentes associations. Les retours n'ont pas été aussi nombreux que souhaités (14 seulement nous sont revenus), si bien qu'il est difficile de dire si cette vue d'ensemble est pertinente et représentative de la réalité vraie ! Dommage...

Une analyse plus nuancée sera présentée dans notre prochain numéro, en tenant compte aussi des autres éléments du questionnaire.

Pour l'instant, une simple vue d'ensemble des principaux domaines cités, où l'on voit, malgré tout, que les domaines sociaux

au sens large (médical, aînés, animation) et surtout culturels (écoles, bourse d'études, culture) prédominent. Le domaine « pompiers » est amené à se développer, vraisemblablement, puisque des associations s'en préoccupaient déjà avant que la commission ne soit créée pour permettre de faciliter la coordination à une échelle plus large.

Il est heureux, aussi, de constater que plusieurs associations ont l'intention de déposer des projets dans le cadre de la contribution suisse à l'élargissement, géré par les organes de la Confédération (voir p. 3 pour les 1res informations).

Le Comité

	Médical	Aînés	Anima- tion	Ecoles	Bourses d'étude	Culture	Pom- piers	Echange d'expér.	Infra- struct. / Constr.	Projets élargis- sment	Autres
Avully - Remetea		x	x	x		x			x	x	
Cornaux - Finteușu Mare											x
Crissier - Sâmbata Sus					x						
Ecublens - Porumbacu S.					x						
Martigny - Oltina							x				
Meyrin - Sânmartin	x			x	x			x	x	x	
Nendaz - Gherla	x	x		x	x	x	x	x		x	
Neuchâtel - Lunca de Jos	x										x
Plan/Ouates - Sângeorgiu P.	x	x	x	x		x	x			x	
Prilly - Brăduț					x						x
Puplinge - Plăieșii de Jos				x		x	x			x	
Vevey - Goicea	x			x		x		x		x	x
Individuels											
Gonvers Olivier											x
Rossel Hubert											x
TOTAUX des choix	5	3	2	6	5	5	4	3	2	6	6
		10			16		4	3	2	6	6



ADR-Vlaanderen témoigne sa sympathie aux familles qui sont touchées par l'accident, à Sierre, le 13 mars 2012, du car transportant des enfants de l'école primaire de Lommel et Heverlee.

Au nom de nos partenaires roumains et de notre propre organisation, nous partageons la souffrance des familles touchées par le décès des enfants, des enseignants, des accompagnants et des chauffeurs, ainsi que celle des enfants blessés.

Dans les deux communes, des gens sont en relation avec la Roumanie par l'intermédiaire de ADR-Vlaanderen. Les régions ADR-Limbourg et ADR-Brabant flamand sont toutes deux concernées.

Nous voudrions aussi rendre hommage aux services suisses de secours qui, tant par leur personnel que par l'importance du matériel engagé, ont essayé de répondre à la souffrance humaine et ont fait tout ce qu'ils pouvaient.

Nous souhaitons à toutes les personnes concernées par le décès d'un proche d'avoir le courage nécessaire pour affronter l'avenir dans le souvenir reconnaissant de leur cher disparu, ainsi qu'un rétablissement rapide et total pour les blessés.

Vous trouverez ci-dessous l'expression de la sympathie de nos partenaires suisses d'OVR-Suisse.

Au nom de ADR-Vlaanderen et de son réseau roumain,

Jozef Goebels, Président

**« Le soleil, on à l'impression qu'il se couche
En fait, il se lève ailleurs »**

L'OVR Opération Villages Roumains-Suisse partage la peine du peuple belge et particulièrement des habitants de Lommel-Abrud et Heverlee.

Solidaires avec la Roumanie dans le mouvement ADR-Vlaanderen.

A titre personnel également, j'adresse aux habitants des localités touchées mes sincères condoléances.

C'est à quelques kilomètres de chez moi que ce drame s'est déroulé. Beaucoup d'émotions en Valais.

Avec notre sympathie et notre amitié.

Pour l'OVR-Suisse, Pascal Praz, Président

L'association OVR-Suisse, par son président, a exprimé ses messages de sympathie aux membres d'ADR touchés par le décès d'un proche lors du tragique accident de Sierre. Le texte ci-dessus a été repris du dernier numéro de leur revue *ADR-Nieuwsbrief*, N° 1, mars 2012. (Traduction du néerlandais: Hubert ROSSEL)

de Roumanie - Nouvelles de Roumanie - Nouvelles de Roumanie – Nouvelles

Montagnes et forêts de Transylvanie – Les forêts roumaines menacées par la « termite chinoise »

Selon les dernières estimations, la superficie de la forêt roumaine aurait reculé de 40 % depuis 2005. Et le phénomène pourrait encore s'amplifier, car les massifs forestiers roumains ont attiré l'attention des industriels chinois. Contrairement aux pays voisins, la Roumanie ne prend aucune mesure pour réguler la coupe de ses forêts.

Voici un an, les fédérations professionnelles de l'industrie du bois saisissaient l'Etat roumain au sujet de l'émergence d'une nouvelle espèce qui dévastait les forêts, la « termite chinoise », redoutée dans le monde entier pour son appétit insatiable.

Cette interpellation faisait suite à une augmentation inquiétante de l'exportation de bois industriel vers la Chine. Ainsi, dans les neuf premiers mois de 2010, les statistiques officielles montraient une exportation de grumes vers la Chine en valeur de 13,6 millions de dollars, soit plus de trois fois plus que sur la même période en 2009 !

Le phénomène a pris une ampleur particulière fin 2011, quand tous les conteneurs qui apportaient des produits chinois en Roumanie ont fait le retour chargés de grumes. Dans des pays voisins comme l'Ukraine, l'exportation de grumes a été interdite ; la Fédération de Russie a introduit un droit de douane de 25 % sur l'exportation de cette matière première.

La Roumanie maillon faible avec sa corruption endémique

Les sociétés étrangères spécialisées font le tour des pays à fort potentiel (Brésil, Indonésie, Argentine, Roumanie), en exploitant la législation permissive et l'attrait pour la corruption des responsables politiques, et puis s'en vont. On ne voit que l'embouchure de cet énorme entonnoir : les petits voleurs de bois, les scieries illégales, les convois illégaux interceptés par la police, ci et là un dirigeant d'exploitation forestière corrompu. Quand on poursuit les fourmis, on perd de vue la fourmilière, dit le proverbe. Confrontés au problème de la réduction massive de leurs forêts, la plupart des pays de l'Union européenne, mais aussi la Chine et la Russie, ont réduit la quantité de bois destinée à l'exploitation. L'Allemagne, l'Autriche, la Russie et les pays nordiques ont adapté leur législation afin que les raisons économiques soient assujetties à l'intérêt national. Les États-Unis (qui ont vu leurs forêts de séquoias en Californie, vieilles de quatre mille ans, au bord de disparaître) ont adopté des mesures draconiennes pour les protéger.

L'UE est sur le point d'adopter ces mesures. Mais, d'ici-là, la Roumanie reste un « paradis vert » pour les entreprises étrangères. Avant la révolution de 1989, l'Etat roumain était propriétaire d'environ 6,5 millions d'hectares de forêts. Depuis les lois de restitution des droits de propriété à des particuliers, cette surface a été réduite à 3,3 millions d'hectares.

Des Chinois très voraces

Très actifs et très voraces, bien qu'on ne les voie pas se promener dans les forêts avec une hache sur l'épaule, les Chinois engloutissent une énorme quantité de bois. La Chine a dévoré ses forêts au rythme de sa propre croissance et, maintenant, face à la crise de l'eau et à

tous les effets secondaires de la déforestation massive, elle cherche désespérément des ressources dans le reste du monde.

Sachant qu'on pratique dans les Carpates une déforestation irrationnelle et sans pitié, les entreprises à capitaux chinois ont rapidement développé des réseaux d'exploitation du bois, rachetant des usines de cellulose. Elles prennent ainsi la place des exportateurs arabes, car les produits semi-finis sont plus rentables que les grumes. En fait, la Roumanie ne peut fournir que 5,7 millions de mètres cubes de résineux par an, la différence devant être assurée par l'augmentation du volume de bois exploité, contraire aux règles de gestion durable des forêts.

Le marché du traitement du bois de Roumanie est toujours dominé par quelques sociétés autrichiennes, avec Holzindustrie Schweighofer SRL comme leader. Dotés d'une bonne expérience en matière de tractations avec l'Etat roumain, avant que les Chinois ne s'y mettent, les représentants de ces sociétés ont contacté des représentants du ministère de l'Environnement et de l'Office national des forêts roumain (RNP) pour accélérer le règlement favorable des revendications de la société : ils souhaitent par exemple une modification des lois visant à réduire l'âge minimum pour la coupe du bois.

En quatre ans, la Roumanie a perdu 40 % de ses forêts

Entre 2005 et 2009, l'Etat a perdu 40 % de ses forêts. C'est ce qui ressort du rapport d'Eurostat : *Forestry in the EU and the world* (L'exploitation forestière dans l'UE et le monde), de juin 2011. En ce qui concerne les petits propriétaires, possesseurs d'un demi-hectare à deux hectares, ils ne peuvent ni gérer ni surveiller leurs terrains. Et beaucoup d'entre eux n'ont pas une culture de la propriété, ils savent seulement qu'ils ont reçu quelque chose qui doit leur apporter des revenus. La Roumanie est devenue l'objet d'un troc entre grandes entreprises du bois, grands bénéficiaires de la restitution, maires et dignitaires, les vrais nuisibles des forêts, peut-être la dernière ressource naturelle du pays qui puisse être exploitée sans trop d'efforts. Car, pour extraire le bois, il ne faut ni creuser, ni investir, ni innover, ni penser. Il suffit de mettre la main sur la forêt, puis la tronçonneuse.

Des dizaines de milliers de Roumains coupent illégalement des arbres, augmentant - on ne sait combien - le chiffre déjà significatif des 17 millions de mètres cubes coupés légalement. Pour beaucoup, l'exploitation forestière illégale est la condition même de leur subsistance, mais leurs bénéfices restent modestes. La plus-value augmente cependant de manière significative au niveau des exportateurs. De plus en plus friands de bois, ces derniers pressent par tous les moyens, soudoient, font du lobby pour changer les lois en leur faveur, pour satisfaire leur irrésistible besoin de ressources. [Jurnalul Național, repris et mis en ligne par Petru Zoltan et Valentin Zaschievici, *Le Courrier des Balkans*, le 7 mars 2012 : <http://balkans.courriers.info/article19359.html>]

*** **

La découverte de gisements de gaz permet à la Roumanie de rêver à l'indépendance énergétique

Le président roumain, Traian Băsescu, a déclaré que son pays pourrait devenir indépendant sur le plan énergétique et pourrait même commencer à exporter du gaz vers les autres pays d'Europe d'ici quelques années.

A la fin du mois de février dernier, un navire de forage a découvert un gisement de gaz dans le bloc Neptune du plateau continental appartenant à la Roumanie.

Les premières estimations indiquent un gisement allant de 42 à 84 milliards de mètres cubes, ou trois à six fois la consommation annuelle de gaz en Roumanie.

« *La Roumanie a le potentiel pour devenir indépendante sur le plan énergétique. Si les cinq autres gisements du bloc Neptune qui doivent encore être explorés révèlent des volumes similaires, la Roumanie pourrait non seulement répondre à ses besoins nationaux, mais aussi exporter vers d'autres pays européens* », a déclaré M. Băsescu, après avoir visité le navire de forage Deepwater Champion qui appartient à ExxonMobil.

ExxonMobil et OMV Petrom ont découvert ce gaz naturel alors qu'ils foraient à environ 1000 m de profondeur dans la partie roumaine de la mer Noire. Le Deepwater Champion peut forer jusqu'à 3000 mètres de profondeur avec un équipement qualifié par M. Băsescu de « *matériel sorti tout droit du film Star Trek* ».

L'exploitation de ces nouvelles ressources gazières devrait débuter en 2015 après que des examens complémentaires, tels que des analyses sismiques, auront été effectués. « *A partir de ce moment-là, il est probable que la Roumanie puisse être totalement indépendante sur le plan énergétique* », a déclaré M. Băsescu.

L'exploration du puits Domino-1 a commencé fin 2011. Il s'agit du premier puits en eau profonde installé dans le périmètre roumain de la mer Noire à 930 m de profondeur.

Ce premier gisement a été découvert à 170 km au large dans une parcelle en mer qui a fait l'objet d'une lutte acharnée entre la Roumanie et l'Ukraine il y a tout juste trois ans. En 2009, la Cour européenne de justice a décidé que 70,34 % de ce territoire de 12 000 km² appartenaient à la Roumanie, malgré l'argument avancé par l'Ukraine, à savoir que l'île la plus proche et la plus grande de la zone, Insula Șerpilor, n'était pas roumaine. Cette décision a poussé les entreprises Total, Royal Dutch Shell, BP et OMV à annoncer leur intention de faire une offre pour le forage dans cette zone.

Petrom a déclaré que le processus d'évaluation et d'exploration n'était pas encore suffisamment avancé pour déterminer si le bloc Neptune s'avérerait commercialement viable ou non.

« *Si les prochaines opérations confirment la faisabilité technique et le potentiel commercial du bloc Neptune, la valeur cumulée de l'investissement nécessaire pour les phases d'exploration et de développement pourrait être de plusieurs milliards de dollars et la première production pourrait être générée dans 10 ans, au plus tôt* », a déclaré dans un communiqué Mariana Gheorghe, directrice exécutive de Petrom. [EurActiv.fr, 6 mars 2012]

*** **

La Roumanie se tourne vers le gaz de schiste

Après la Pologne, la Roumanie table sur le gaz de schiste pour assurer son indépendance énergétique vis-à-vis de la Russie, malgré la polémique sur les risques pour l'environnement et la santé.

Jeudi [22 mars], plus de 2000 personnes ont manifesté à Bârlad (est) contre un projet d'exploration du groupe américain Chevron dans leur région, dénonçant les risques de pollution.

"*Le gaz de schiste représente l'avenir*", estime de son côté le président de l'Agence roumaine pour les ressources minérales (ANMR) Alexandru Patruti interrogé par l'AFP.

Si l'ANMR vient de lancer une étude pour évaluer les réserves potentielles, un rapport de l'Agence américaine d'Information sur l'énergie estime que les ressources de la Roumanie, Bulgarie et Hongrie totaliseraient 538 milliards de mètres cubes.

Et Bucarest rêve déjà de renoncer aux coûteuses importations de gaz russe.

Plusieurs géants énergétiques sont à l'affût dont l'américain Chevron, le canadien Sterling Resources et le hongrois MOL.

Chevron, qui a obtenu une concession sur 600 000 hectares dans la région de Bârlad (est), veut y entamer l'exploration au second semestre 2012, s'il obtient les autorisations.

"*Le gaz de schiste représente une opportunité majeure pour la Roumanie*", a déclaré à l'AFP le directeur pour ce pays de Chevron Upstream Europe, Thomas Holst, citant la sécurité énergétique, les investissements et les emplois.

Chevron doit maintenant choisir le site pour les premiers forages exploratoires. Trois sont à l'étude mais M. Holst préfère ne pas les nommer pour ne pas soumettre les habitants à des "pressions inutiles".

Car la méthode d'extraction, la fracturation hydraulique, est accusée par les défenseurs de l'environnement de polluer les nappes phréatiques, de fragiliser les sols, voire de favoriser les tremblements de terre.

Interdite par des pays comme la France et la Bulgarie, cette méthode consiste à injecter à haute pression dans la roche d'énormes quantités d'eau additionnées de sable et d'additifs chimiques.

"*La fracturation implique des risques majeurs dont la contamination de l'eau, en plus des difficultés à se débarrasser de substances toxiques*", a déclaré à l'AFP Miruna Ralea de l'association écologiste Alma-Ro.

Les manifestants de Bârlad ont espéré (...) que la Roumanie interdira à son tour la fracturation.

"*L'extraction n'est pas une activité respectueuse de l'environnement (...) mais nous allons nous assurer que les lois en la matière sont strictement respectées*", déclare M. Patruti.

Sauf que, si elle promet de s'aligner sur les règles de l'UE, la Roumanie ne dispose pas en ce moment de législation spécifique sur le gaz de schiste.

Chevron se dit déterminé à respecter les lois roumaines et européennes. "*Les activités qui suscitent des polémiques n'interviendront que d'ici plusieurs années*", indique M. Holst, selon qui "*Chevron utilisera des techniques conventionnelles pour déterminer si des réserves existent*".

Si c'est le cas, des dizaines de millions de dollars seront investis dans le développement et l'exploitation.

Mais le maire de Bârlad (69 000 habitants), Constantin Constantinescu, ne veut pas que le groupe américain creuse aux alentours de sa ville.

"A mon avis, l'impact négatif de cette activité est plus important que la pseudo-prospérité promise", dit-il à l'AFP, reprochant à Chevron de ne pas avoir informé la communauté de ses projets.

"Les gens craignent que la zone soit ravagée", ajoute-t-il.

M. Holst assure que Chevron encourage le débat public. "Lorsque les faits seront connus, les citoyens seront d'accord que si des réserves importantes existent, les bénéfices seront beaucoup plus importants que les risques", dit-il.

Mais pour Mme Ralea, "sachant que plusieurs pays ont banni cette technique controversée, pourquoi la Roumanie s'empresse-t-elle de l'adopter?" [AFP, Paris, 22 mars 2012]

*** *** ***

Roumanie: manifestation contre un projet d'exploration de gaz de schiste

Plus de 2000 personnes ont manifesté jeudi à Bârlad, dans l'est de la Roumanie, à l'appel de la mairie contre un projet du groupe pétrolier américain Chevron de forer dans la région à la recherche de gaz de schiste, a constaté un journaliste de l'AFP.

Les manifestants ont notamment dit craindre que la méthode d'extraction, la fracturation hydraulique ou le fracking, ne contamine la nappe phréatique.

Cette technique controversée, interdite par des pays comme la France et la Bulgarie, consiste à injecter à haute pression dans la roche d'énormes quantités d'eau additionnées de sable et d'additifs chimiques.

Même si dans mon village il n'y aura pas de sonde, nous serons quand même affectés. Dans mon village tout le monde boit de l'eau de puits, a déclaré Camelia Arsene, 33 ans, qui habite à Perieni, un village situé à 16 km de Bârlad.

Même inquiétude pour Gabriel Silvescu, un agent de tourisme âgé de 31 ans: Ils vont profiter de nous et quand ils partiront ils laisseront notre eau polluée.

Les manifestants brandissaient des pancartes en anglais et en roumain sur lesquelles on pouvait notamment lire Go back, Chevron (Chevron va-t-en) et Say no to fracking (Dites non au fracking).

A Bucarest, plusieurs dizaines de personnes ont protesté contre les projets d'extraction de gaz de schiste devant le siège du gouvernement, à l'appel d'organisations écologistes.

Chevron, qui a obtenu une concession sur 600 000 hectares dans la région de Bârlad, prévoit d'entamer l'exploration au second semestre 2012.

Son directeur pour la Roumanie Thomas Holst a déclaré à l'AFP que la fracturation hydraulique ne sera pas utilisée pendant l'exploration et que Chevron respectera strictement les lois roumaines et européennes en matière de protection de l'environnement.

Selon lui, si des réserves importantes étaient découvertes, la compagnie investirait des dizaines de millions de dollars dans le développement et l'exploitation.

Outre Chevron, le canadien Sterling Resources et le hongrois MOL sont également sur les rangs pour exploiter cette ressource. [AFP, Paris, 22 mars 2012]

*** *** ***

La Roumanie veut discuter d'un différend territorial avec la Bulgarie

BUCAREST - La Roumanie veut entamer des discussions avec la Bulgarie afin de résoudre un différend territorial concernant la mer Noire et son plateau continental, a déclaré le ministre des Affaires étrangères roumain Cristian Diaconescu mardi soir [21 mars] sur la chaîne roumaine privée Digi 24.

Nous allons devoir avoir une discussion politique de fond avec la Bulgarie sur certains aspects portant sur la délimitation du plateau continental et du territoire maritime, a indiqué M. Diaconescu, évoquant pour la première fois l'existence d'un tel différend.

La mer Noire et son plateau continental sont supposés riches en gaz et pétrole.

La zone considérée comme litigieuse par Bucarest n'est pas très grande, 17 kilomètres carrés, a précisé le ministre.

Nous allons inviter la partie bulgare à discuter au niveau d'experts, dans un cadre sur lequel nous nous mettrons d'accord au niveau bilatéral, a-t-il ajouté.

Entre des Etats européens qui coopèrent sur de nombreux plans, je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas résoudre ce différend rapidement, a-t-il estimé.

Personne ne doit se fâcher ni s'énerver, car ce sont des domaines d'intérêt national pour les deux Etats, et ces questions doivent être résolues parce que peuvent apparaître soudainement des problèmes d'exploitation et de concession, selon M. Diaconescu.

Les groupes pétroliers américain ExxonMobil et autrichien OMV Petrom ont annoncé fin février avoir découvert un important gisement de gaz dans cette zone.

Le ministre des Affaires étrangères bulgare Nikolay Mladenov a souligné que la Bulgarie et la Roumanie discutaient de la délimitation des territoires de la mer Noire depuis plus de 20 ans. Le sujet ne constitue en rien un problème dans les relations bilatérales entre les deux pays, a-t-il assuré.

Les négociations sont cordiales et chacune des parties animée par la volonté de signer un accord bilatéral, a-t-il ajouté dans un communiqué. Un nouveau round de discussion est selon lui prévu cette année à Bucarest.

Dans un différend similaire, cette fois avec l'Ukraine, la Roumanie avait récupéré en 2009 une importante zone du plateau continental en mer Noire, suite à une décision de la Cour internationale de justice (CIJ) de La Haye.

Selon les experts, la zone d'environ 9700 km² octroyée à la Roumanie par la CIJ recèlerait de quelque 100 milliards de m³ de gaz et 10 millions de tonnes de pétrole. [AFP, 21 mars 2012]

*** **

Roumanie-Bulgarie - Duel maritime pour un enjeu gazier

"La Roumanie nous vole un bout de mer", titre le quotidien bulgare populaire *Standart*, en référence à ces "17 km²" de la frontière maritime entre la Bulgarie et la Roumanie que Bucarest revendique comme faisant partie de ses eaux territoriales. C'est dans cette zone que les groupes américain ExxonMobil et autrichien OMV Petrom ont annoncé fin février avoir découvert un important gisement de gaz.

Le ministre des Affaires étrangères bulgare, Nikolaï Mladenov, a souligné que les deux pays discutaient de la délimitation des territoires de la mer Noire depuis plus de 20 ans. "Le sujet ne constitue en rien un problème dans les relations bilatérales entre les deux pays", a-t-il assuré, cité par la presse bulgare, qui s'est dite néanmoins "surprise" de l'apparition de ce différend.

De l'autre côté du Danube, ce "timing" n'étonne pas le quotidien *Adevărul* :

La portion de plateau continental objet du litige est celle prévue pour faire passer le gazoduc South Stream [projet porté par la Russie]. Dans le cas d'une solution favorable à Bucarest, la Roumanie gagnerait des mètres communs avec le plateau continental turc, un avantage en cas de finalisation de Nabucco [le gazoduc concurrent de South Stream, soutenu par l'UE].

Le chef de la diplomatie roumaine, Cristian Diaconescu a néanmoins voulu calmer le jeu :

Personne ne doit se fâcher ni s'énerver, car ce sont des domaines d'intérêt national pour les deux Etats, et ces questions doivent être résolues parce que des problèmes d'exploitation et de concession peuvent apparaître soudainement. [PressEurop, 22 mars 2012]

*** **

Le FMI débloque 500 millions d'euros pour la Roumanie, à titre de précaution

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé lundi avoir débloqué 500 millions d'euros supplémentaires au titre de l'assistance financière qu'il accorde à la Roumanie et que ce pays ne compte pas utiliser.

La mise à disposition de cette somme porte à environ 2 milliards d'euros le plafond de la facilité de caisse dont le gouvernement de Bucarest bénéficie auprès du Fonds, indique le FMI dans un communiqué.

Les autorités roumaines "ont indiqué qu'elles continueraient de considérer [cette assistance] comme un accord de précaution et qu'elles n'avaient par conséquent pas l'intention de tirer dessus", ajoute le texte.

Le FMI avait approuvé en mars 2011 cette aide sur deux ans censée permettre à terme à la Roumanie d'emprunter jusqu'à concurrence de 3,6 milliards d'euros à son guichet.

La Roumanie avait vu son économie s'enfoncer dans la récession en 2009 sur fond de crise mondiale. Un plan de financement de 20 milliards d'euros du FMI, de l'Union européenne et de la Banque mondiale avait été nécessaire pour permettre à l'Etat de faire face à la situation.

Pour le Fonds, "la Roumanie continue de faire de bon progrès".

"Après deux ans de recul du PIB, la croissance économique est revenue et l'inflation est tombée à des niveaux historiquement bas", indique le communiqué.

"Néanmoins, les perspectives économiques [du pays] pour cette année sont assombries par la dégradation de celles de la zone euro", ajoute le Fonds, pour qui la poursuite des réformes engagées par le pays est "cruciale pour permettre de résister aux incertitudes actuelles et d'augmenter la croissance potentielle". [AFP, 21 mars 2012]

*** **



ANNONCE : A vendre au profit d'OVR-RO bouteillers en bois réalisés par des artisans d'un petit village de Roumanie
Grand bouteiller 24 bouteilles : 100 CHF. **Petit bouteiller** 12 bouteilles : 70 CHF.
Les personnes intéressées sont invitées à contacter :
Christiane et Pierre-Daniel Béguin, Ch de Chenalettaz 2, 1806 St-Légier-La Chiésaz
christiane.beguini@yahoo.fr Tél.: 021 943 25 90 / 079 872 44 84



Le prochain numéro du Réseau paraîtra en août 2012. Nous vous invitons à remettre vos manuscrits pour le 15 juillet au plus tard. Merci !